

Retour du Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt

Thetford Mines, 1er février 2018 - La Corporation de développement communautaire des Appalaches (CDC-A) en collaboration avec Revenu Québec et l'Agence du Revenu du Canada, offrira à nouveau cette année, à la population de la MRC des Appalaches, le Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt.

Ce programme offre à la population un service **gratuit** pour la production des déclarations d'impôt. Pour ce faire, dès le 26 février prochain, des équipes de bénévoles accueilleront les **personnes admissibles** au Programme selon les critères énumérés ci-bas. Dans le but de faciliter l'accès au service au plus grand nombre de personnes possible, les **personnes admissibles** pourront se présenter au jour, heures et endroits suivants:

- East Broughton : Salle municipale (Salle du conseil), 600 10e Av S, East Broughton Station
Mercredi à toutes les 2 semaines de 13h00 à 15h00
DATES : 28 février, 14 et 28 mars, 11 et 25 avril 2018
- Disraeli : CLSC Disraeli, 245 Avenue Montcalm, Disraeli
LUNDI de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
DATES : du 26 février au 24 avril 2018
- Beaulac-Garthby : Centre d'action bénévole (CAB) Concert'Action, 9 rue de La Chapelle, Beaulac-Garthby
LUNDI au VENDREDI de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30
DATES : du 26 février au 24 avril 2018
- Thetford Mines : Centre communautaire Marie-Agnès-Desrosiers, 37, Notre-Dame Ouest, Thetford Mines
LUNDI & MARDI de 9h00 à 15h00
DATES : du 26 février au 24 avril 2018

Madame Guylaine Gardner, chargée de projets à la CDC des Appalaches, tient à souligner qu'il est bon d'avoir en tête que les citoyens désireux de se prévaloir de ce service doivent répondre aux critères suivants pour leurs revenus et que ceux-ci seront **respectés rigoureusement** par les bénévoles en place. N'oubliez pas d'avoir en main tous les papiers nécessaires à la production de vos impôts.

- | | |
|--|----------|
| ➤ Une personne seule | 25 000\$ |
| ➤ Un couple | 30 000\$ |
| Chaque personne à charge supplémentaire | 2 000\$ |
| ➤ Un adulte avec 1 enfant | 30 000\$ |
| Chaque personne à charge supplémentaire | 2 000\$ |
| ➤ Les revenus de placement ne doivent pas dépasser | 1 000\$ |

Pour toute information, vous pouvez téléphoner actuellement au numéro suivant 418 335-3453 et à compter du 26 février, le numéro officiel du Programme d'impôt sera le 418-755-0516.